

Dossier Transrural

N° 382
10 JUIN
2009

Les agricultures alternatives

De la télé au tableau des lycées agricoles, en passant par les étals de magasins, force est de constater que les formes d'agriculture différentes du modèle dominant restent peu visibles. *Transrural* a donc décidé de vous proposer une réactualisation du dossier consacré au « fabuleux destin des alternatives en agricultures » publié en 2001 dans le n°193. On prend les mêmes et on recommence... Les mêmes ? En réalité non. En presque dix ans, les systèmes de production et d'organisation agricole alternatifs ont évolué, se sont organisés et sortent de plus en plus de la marginalité de leurs débuts dans les années 1970. Ils restent fondamentalement différents d'une agriculture productiviste qui, même si elle essuie de plus en plus de critiques, représente encore le modèle dominant. Ces démarches « en dehors des clous », « hors norme », affirmation de choix de production et de vie différents, s'appuient sur des pratiques techniques plus économes et plus autonomes tout en cherchant à réhabiliter les fonctions multiples de l'agriculture dans son territoire. La structuration des différentes voies (biologique, paysanne, durable, ...) en réseau, forum ou encore fédération leur confère une singularité, du point de vue des objectifs, modes



d'évaluation et pratiques techniques. Même si, au fond, il s'agit de la même volonté d'individus de « faire autrement ». Que veut dire aujourd'hui pour un paysan « s'engager dans une démarche d'agriculture durable », que signifie « se convertir en agriculture biologique » ? Quels crédits et visibilité en retirer ? C'est au travers de témoignages que le dossier aborde ces questions de choix individuels tout en les caractérisant et en précisant les notions auxquelles les différents systèmes se réfèrent.

Plusieurs systèmes pour une agriculture alternative

La diversité des systèmes de production agricole dits « alternatifs » au modèle dominant ne doit pas faire oublier leur histoire relativement commune et les principes fondamentaux qui les unissent.

Biologique, durable ou encore paysanne, les formes d'agriculture dites « alternatives » ne manquent pas. Pour le néo-phyte, il n'est d'ailleurs pas simple de les distinguer les unes des autres... Ces différents systèmes de production et d'organisation agricoles et ruraux, qui émergent pour les plus anciens à la fin des années 1970, ont comme caractéristique commune de se poser plus ou moins radicalement, comme alternatifs au modèle dominant représenté par une agriculture intensive, aliénante, réduite à sa seule fonction de production et parfois qualifiée d'industrielle. D'une manière générale, l'apparition de ces alternatives ne s'est pas toujours faite de manière structurée de même que leur développement ne découlait pas de l'application d'une stratégie ou d'une démarche organisée (le modèle de production dominant a, quant à lui, connu une organisation très rapide). Elle résulte plus de l'expression d'aspirations individuelles (de rupture, de résistance), de la pérennisation et du renforcement de pratiques déjà en place ou encore d'adaptations à des contraintes locales. Derrière ces différentes démarches, il y a des hommes et des femmes qui ont fait des choix et se sont rapidement regroupés, instaurant un renouveau des initiatives de groupes de développement. Progressivement et à des rythmes différents, les instigateurs de ces pratiques, plus ou moins nouvelles, échangent leurs expériences, créent des références et mettent en questions les systèmes de productions dont ils sont en train de (re)dessiner les contours.

Avec la création de la Fédération nationale de l'agriculture biologique (Fnab) en 1978, l'agriculture biologique dont l'objectif est « *le respect de la terre, de l'environnement et des cycles biologiques, la santé, le bien-être animal, la vie sociale et un développement économique cohérent* », est une pionnière dans la structuration de son organisation (cohé-

rence dans le développement, défense et représentation des agriculteurs biologiques...). Elle franchit une étape supplémentaire en 1982 avec la création de l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab). Même si elle est particulièrement sur le devant de la scène, l'agriculture biologique n'est pas la seule piste « alternative ». Ainsi l'année 1984 voit s'organiser le mouvement de l'agriculture paysanne avec la constitution de la Fédération associative pour le développement de l'emploi agricole et rural (Fadear), impulsée et coportée par la Confédération paysanne. Pour la Fadear, « *l'agriculture paysanne doit permettre aux sociétés paysannes de vivre décemment de leur métier sur des exploitations à taille humaine, participant ainsi à rendre le*

Les différents systèmes restent avant tout des ensembles de pratiques mises en œuvre dans un contexte géographique, historique et humain, à un moment donné

milieu rural vivant. » Dans ce contexte de contestation croissante du modèle dominant et de la Politique agricole commune, des instituts techniques et de recherche s'intéressent à de nouvelles thématiques moins conventionnelles. Les expérimentations se poursuivent et font école même dans un pan de la profession « conventionnelle ». Ainsi, en 1993, le Forum de l'agriculture raisonnée respectueuse de l'environnement (Farre) est mis en place. Cet espace d'échange interprofessionnel, proche de la FNSEA, a pour vocation de faire connaître et promouvoir l'agriculture raisonnée « *qui elle cherche à optimiser la gestion des exploitations et à réduire les effets négatifs pour l'environnement de certaines pratiques sans remettre en cause la rentabilité économique.* » De tous ces mouvements, il est de loin celui qui s'écarte le moins du modèle productiviste dominant. S'il peut, par exemple, aboutir à une moindre utilisation de pesticides, il n'en remet cependant pas en cause l'usage. Un an plus tard, dans le Grand Ouest, le Réseau agriculture durable (Rad) voit le jour par nécessité de coordonner des projets de groupes locaux.

Intégré au réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), il entend « *encourager des systèmes de production autonomes et économes, économiquement viables, sains pour l'environnement et socialement équitable* » et travaille dans un premier temps sur les systèmes d'élevage laitier (en lien avec la méthode développée par André Pochon). L'agriculture paysanne, proposée par la Fadear, et ce mouvement incarnent alors à eux deux l'agriculture durable.

Ces différentes démarches ont des modes d'évaluations de leurs pratiques distincts mais se retrouvent dans la recherche de cohérence (pour les agricultures biologique, paysanne et durable), elles offrent aussi une certaine critique du progrès à des degrés divers, l'agriculture raisonnée restant la moins radicale, et luttent contre une division sociale du travail en refusant « l'industrialisation » des filières et de l'activité agricole elle-même. Cette volonté de valoriser le travail paysan rejoint le souci, que ces démarches revendiquent (hormis l'agriculture raisonnée), de réhabiliter la multifonctionnalité d'une l'agriculture connectée à son territoire. Au-delà de cette vision unitaire, les différents systèmes restent avant tout des ensembles de pratiques mises en œuvre dans un contexte géographique, historique et humain, à un moment donné.

Souhaiter en priorité préserver l'environnement, améliorer sa qualité de vie, dynamiser son territoire, créer du lien avec les consommateurs, produire de la qualité accessible au plus grand nombre ou encore un peu de tout cela à la fois, la différenciation entre démarches alternatives réside finalement peut-être là. Ces idées communes et divergences se retrouvent aujourd'hui, avec d'autres associations, au sein de réseaux aux approches moins techniques et plus transversale comme celui des Initiatives pour une agriculture durable et citoyenne (Inpact), créé en 2001.

Hélène Bustos
(Transrural)

L'agriculture durable : une démarche vers plus d'autonomie et d'économie



Après une dizaine d'années d'activité dans le para-agricole, Hubert Beaugrand est devenu éleveur à Videcosville dans la Manche. Il souhaitait allier agriculture, respect de l'environnement, vie de famille et s'assurer un revenu satisfaisant. Tendre vers la viabilité économique, la «vivabilité» du métier de paysan et la protection des ressources naturelles l'a amené à rechercher plus d'autonomie et d'économies sur sa ferme. Depuis son installation en 2000, Hubert poursuit sa démarche vers l'agriculture durable et fait le choix d'adapter ses pratiques au potentiel de son exploitation, d'étaler ses investissements pour les autofinancer et de ne pas oublier ses priorités, «l'environnement et le temps libre». Dans sa région herbagère, l'alimentation de ses vaches est donc

basée sur le pâturage de mi-mars à novembre. La surface de maïs est passée de 6 ha à 2 ha en 2004, puis à zéro en 2006. Ses 55 ha de surface agricole utile sont désormais tout en herbe. Hubert est devenu plus autonome en réduisant les traitements chimiques (inutiles sur l'herbe) et l'engrais minéral. Il peut ainsi faire moins d'heures de tracteur. Il a également supprimé les achats de soja : «le trèfle de mes prairies apporte les protéines pour mes vaches». Par ailleurs, Hubert travaille avec du matériel assez ancien qui pourrait être remplacé par des outils plus performants pour gagner en temps et en confort, mais il «préfère consacrer de l'argent à la rémunération d'un remplaçant pour me libérer des journées».

Travaillant environ 55 heures par semaine, Hubert se préserve un week-end sur deux du samedi matin au dimanche soir inclus en faisant appel au service de remplacement. Il l'utilise également pour remplir ses mandats professionnels. Faisant tou-

jours les chantiers d'ensilage de maïs chez ces voisins, il n'a pas gagné de temps avec la réduction de la surface de maïs. Mais l'organisation du temps de travail avec le système en tout herbe permet d'alléger ses journées : «moins de tracteurs, plus de temps pour soi et pour ses engagements professionnels». Ce temps disponible lui permet d'être secrétaire de la FRCivam Basse Normandie et élu délégué environnement dans sa communauté de communes. Point de vue rémunération, Hubert, qui dispose d'un quota laitier de 170 000 L, dégage 26 000€ de revenu disponible avec 12 000€ d'aides publiques¹. Un revenu déjà satisfaisant, pour un niveau de soutien public qui pourrait en faire rougir certains.

Gilles Bridier
(FRCivam Basse-Normandie)

1. La ferme touche moins de DPU que la moyenne départementale soit 175€ contre 267€ par ha.

Crédit photo : FRCivam Basse Normandie

Du raisonné en plusieurs temps

Les six associés du GAEC viticole de l'Arjolle sont engagés dans une démarche raisonnée depuis une quinzaine d'années, de façon informelle au départ puis au sein de la démarche Terra Vitis.

Installé à Pouzolles dans l'Hérault, Charles Duby est depuis 1985 un des associés GAEC de l'Arjolle qui gère les 65 ha de vignes du Domaine de l'Arjolle et les 25 ha du Château Margon. Les vins d'assemblages et de cépages produits sur les deux exploitations, sous appellation vin de pays Côtes de Thongue, sont essentiellement commercialisés depuis la première mise en bouteille en 1978, dans de petits circuits de distribution à l'étranger. La qualification «Agriculture raisonnée» obtenue en 2004 n'est que le résultat d'une démarche engagée dix ans plus tôt. «Sur le domaine, le «raisonnement» a commencé de façon libre en 1994 par la formation de groupes d'observation» explique Charles. Une petite dizaine de vignerons de Pouzolles et d'Abeilhan, commune voisine, se réunissent et bénéficient, entre autre, d'un soutien technique de la Chambre d'agriculture pour réfléchir à la pertinence de certaines de leurs pratiques. Ces réunions totalement informelles ont lieu toutes les deux

semaines d'avril à août, pendant la période végétative de la vigne, et ont pour but l'observation des végétaux et l'échange d'expériences entre ces professionnels qui se forment et déterminent des seuils de risques à des maladies variées et pour différents stades des cultures. «Nous avons aussi appris à prendre en compte les différentes qualités des sols, diversifiés sur notre terroir, et l'implantation des végétaux» indique le vigneron qui ajoute que «toute cette partie informelle qui avait déjà amené à rationaliser certaines pratiques, notamment de traitements, nous a conduit à choisir une démarche plus officielle avec l'adoption pour les deux exploitations entre 2000 et 2001 du cahier des charges Terra Vitis Sud Méditerranée.»

Cette démarche d'agriculture raisonnée, appliquée à la viticulture et qui évolue chaque année, cherche à mettre en œuvre des moyens techniques favorables à la protection de l'environnement sans pour autant «créer d'impasses pour la produc-

tion sachant que la qualité du produit est ce qui prime» souligne Charles pour qui le vin est avant tout un produit culturel. Avec, par exemple, une obligation de couverture hivernale des sols et une obligation de relever toutes les interventions réalisées sur les cultures, le cahier des charges Terra Vitis est plus contraignant que celui imposé par la qualification agriculture raisonnée, qualification dans laquelle les associés se sont engagés en 2004. «Développer un certain professionnalisme était une de nos motivations et «grandir» avec le référentiel Terra Vitis l'a permis. Cette rigueur s'avère aujourd'hui indispensable avec les obligations de traçabilité apparues en 2006. Avec cette démarche raisonnée, on est conscient que pour chaque problème il n'existe pas une solution parfaite mais qu'il est possible de s'efforcer d'opter pour le mieux à un moment donné.»

Hélène Bustos
(Transrural)

La biodynamie

Dès 1924, Rudolf Steiner fondateur de l'anthroposophie donna les fondements de ce qui allait devenir l'agriculture bio-dynamique. «L'agriculture bio-dynamique est une agriculture assurant la santé du sol et des plantes pour procurer une alimentation saine aux animaux et aux Hommes. Elle se base sur une profonde compréhension des lois du "vivant" acquise par une vision qualitative et globale de la nature. Elle considère que la nature est actuellement tellement dégradée qu'elle n'est plus capable de se guérir elle-même et qu'il est nécessaire de redonner au sol sa vitalité féconde indispensable à la santé des plantes, des animaux et des Hommes grâce à des procédés "thérapeutiques".»

Les pratiques spécifiques de l'agriculture bio-dynamique sont la conception de la ferme comme un organisme agricole, la fabrication, l'utilisation et la « dynamisation » de « préparations bio-dynamiques » et la prise en compte des « influences de la périphérie cosmique » (lune, soleil, planètes, ...).

(source : www.bio-dynamie.org)



Cédit photo : Mylène Babolat

La permaculture

D'après ses fondateurs, les Australiens B. Mollison et D. Holmgren, la permaculture fournit des outils qui permettent d'une façon générale de planifier l'aménagement d'un territoire. Le potentiel créatif des communautés concernées et leur environnement naturel et social sont intégrés, de manière à maintenir l'intégrité des écosystèmes, à augmenter leur diversité et à obtenir une abondance de ressources vitales (nourriture, énergie). Elle se fonde ainsi sur trois éthiques : « se soucier de la Terre, se soucier des êtres humains, créer l'abondance et partager ». Appliquée en agriculture, la permaculture s'est orientée vers la mise en place d'agroécosystèmes productifs s'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels. Elle se traduit par exemple par la polyculture, qui utilise plusieurs espèces sur le même espace et au même moment (cultures multiples, cultures sous couvert et cultures intercalaires) et par l'agroforesterie.

(www.permaculturefrance.com)

Les agricultures alterna

	Appellation	Définition
APPROCHE GLOBALE	AGRICULTURE BIOLOGIQUE	«Concept global qui s'appuie sur le choix de valeurs comme le respect de la terre et des cycles biologiques, la santé, le respect de l'environnement, le bien-être animal, la vie sociale... C'est un mode de production agricole fondé sur un ensemble de techniques complexes excluant l'utilisation de produits chimiques de synthèse.» FNAB
	AGRICULTURE PAYSANNE	«L'agriculture paysanne doit permettre à un maximum de paysans répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier en produisant sur une exploitation à taille humaine une alimentation saine et de qualité, sans remettre en cause les ressources naturelles de demain. Elle doit participer avec les citoyens à rendre le milieu rural vivant dans un cadre de vie apprécié par tous.» FADEAR
	AGRICULTURE DURABLE	«L'agriculture durable invite à promouvoir et à pratiquer une agriculture économiquement viable, saine pour l'environnement et socialement équitable. L'agriculture durable est une agriculture soutenable car elle répond aux besoins d'aujourd'hui (aliments sains, eau de qualité, emploi et qualité de vie) sans remettre en cause les ressources naturelles pour les générations futures.» Réseau agriculture durable
	AGRICULTURE RAISONNÉE	« Elle correspond à des démarches globales de gestion de l'exploitation qui visent, au delà du respect de la réglementation, à renforcer les impacts positifs des pratiques agricoles sur l'environnement et à en réduire les effets négatifs, sans remettre en cause la rentabilité économiques des exploitations. » FARRE Elle est définie dans l'article L.640 3 du Code Rural et décret n°2002-631.
	PRODUCTION INTÉGRÉE	« Une production économique de haute qualité donnant la priorité aux méthodes écologiquement plus sûres, minimisant les effets secondaires indésirables et l'utilisation des produits agrochimiques afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine.»OILB
	AGRICULTURE DE PRÉCISION	«Utilisation des nouvelles technologies qui se développe aujourd'hui dans le monde agricole pour ajuster les pratiques culturales au plus près du besoin des plantes en fonction de l'hétérogénéité intra-parcellaire.» ITCF

(Version réactualisée du tableau réalisé par Samuel Feret, publié dans le n°193)

Initiatives – Repères

Objectifs	Evaluation	Pratiques	Acteurs
Respect des écosystèmes naturels. Respect de la santé humaine et animale Recherche d'un développement économique cohérent	Cahiers des charges par production Contrôles indépendants Certification Attribution du label AB	Concerne toutes les productions Produits chimiques de synthèse interdits Rotations culturales longues Gestion de la matière organique	<ul style="list-style-type: none"> • Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France • Institut technique de l'agriculture biologique • Agence Bio
Respect des sociétés paysannes et de l'emploi agricole et rural réparti sur tout le territoire, sur des exploitations à taille humaine. Répartition des volumes de production	Charte de l'agriculture paysanne Indicateurs environnementaux et socio-économiques	Concerne toutes les productions Autonomie en protéines Réduction d'intrants Rotations culturales longues Gestion des pâturages Produits fermiers Entretien de l'espace rural	Fédération associative pour le développement agricole et rural (Fadear)
Promouvoir des systèmes de production autonomes et économes Rendre les exploitation viables, vivables et transmissibles Constituer des espaces d'échanges entre paysans et citoyens	Diagnostics à partir d'indicateurs : environnementaux, sociaux et économiques Cahiers des charges par production,	Concerne les exploitations de polyculture-élevage et élevages Réduction d'intrants Rotations culturales longues Gestion des pâturages Autonomie en protéines Entretien de l'espace rural	Réseau agriculture durable, et plus largement la Fédération nationale des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam)
Optimiser la gestion de son exploitation : anticiper les contrôles liés à la conditionnalité par un auto-diagnostic Communication visant à améliorer l'image des agriculteurs : professionnalisme sensibilisation au développement durable! L'agriculture raisonnée n'a pas d'objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides	Référentiel de l'agriculture raisonnée Fiches techniques Auto-diagnostic Certification pour 5 ans Forum d'échanges et de discussions	Concerne tous types de productions Respect de la réglementation (conditionnalité des aides PAC) Cahiers d'enregistrements (fertilisation, irrigation...) Analyses de sol et apports organiques Respect des conditions de travail Réglage du matériel ...	Forum pour une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement (FARRE) <ul style="list-style-type: none"> • industries phytosanitaires (UIPP) • Syndicats (FNSEA, CNJA) • Chambres d'agriculture • Coopération agricole
Produire de façon économiquement viable et respectueuse de l'environnement, Minimisation de l'utilisation des pesticides Rechercher et maintenir une grande diversité biologique dans l'écosystème Préserver à long terme la fertilité du sol et réduire au maximum les impacts sur l'environnement (eau, sol, air)	Cahiers des charges par productions (ex : viticulture) Agrément sur la production intégrée en Wallonie Label dans certains pays (Vin en Suisse par exemple)	Système plus utilisé en Europe du Nord Utilisation de techniques alternatives, comme la lutte biologique ou l'utilisation de zones de compensation écologique Utilisation de méthodes chimiques lorsqu'elles ne posent pas de problèmes scientifiquement démontrés pour la sécurité alimentaire et pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation internationale de lutte biologique (OILB) • Producteurs spécialisées en arboriculture, viticulture, grandes cultures • Institut de recherche (INRA) • Institut technique (ITCF)
Optimiser la gestion d'une parcelle d'un point de vue : Agronomique : ajustement des pratiques culturales au plus près des besoins de la plante Environnemental : réduction des atteintes liées à l'activité agricole Economique : augmentation de la compétitivité par une plus grande efficacité des pratiques	Utilisation des informations liées au positionnement par satellite (GPS) pour moduler les intrants.	Concerne principalement les grandes cultures, Utilisation des Nouvelles Technologies de l'information (NTIC), ex : GPS Instrument de mesures (capteurs de rendements...) et systèmes informations géographiques (SIG)	<ul style="list-style-type: none"> • Institut technique (ITCF) • Recherche (CEMAGREF, INRA) • Coopératives d'agrofourmiture (UNCAA) • Office national interprofessionnel des oléagineux (ONIDOL) • Sociétés d'informatique et d'électronique

Evoluer vers la bio : une histoire de temps et d'apprentissage

Hervé Bailleul a mis près de dix ans pour s'engager dans l'agriculture biologique. Car on ne change pas de système de production en dix jours...

En 1983, Hervé Bailleul s'installe en élevage laitier dans une exploitation à Troisvaux dans le Pas-de-Calais. Sa façon de produire a alors toutes les caractéristiques d'un système intensif: le maïs (gourmand en temps en interventions techniques, engrais et pesticides) y tient une place centrale, du soja et des sous-produits sont achetés pour l'alimentation des bovins et la production de lait par vache est élevée, de l'ordre de 7800 L. Mais dès 1990, l'éleveur se pose des questions quant à la conduite de ce système.

Dans un premier temps, il cherche à augmenter son autonomie financière: comment diminuer les nombreuses charges qui pèsent sur son résultat? Dès 1992, il expérimente quelques techniques afin de diminuer ses coûts de production pour, trois ans plus tard, adhérer aux principes de l'agriculture raisonnée. À cette époque, sa femme revient sur l'exploitation et met en place les visites à destination des scolaires. Ses idées se précisant avec le temps, continuer dans un système construit exclusivement sur une base économique n'est plus possible: la dimension environnementale apparaît désormais au moins aussi

importante pour assurer une cohérence à son raisonnement.

Ne trouvant que peu de réponses dans son réseau professionnel de l'époque, il franchit le pas en 1998 et démarche le Groupement des agriculteurs bio du Nord-Pas de Calais (GABNOR). Contrairement à ce qu'il pensait, les techniciens l'encouragent à s'engager dans une conversion progressive. À l'issue d'une étude économique, son conseiller de gestion lui apprend que la conversion diminuerait son excédent brut d'exploitation (un chiffre qui reflète le revenu disponible) de «seulement» 10%. Pour le couple, qui craignaient des pertes supérieures, les doutes s'effacent et ils décident alors de se lancer dans une conversion totale. L'abandon des pesticides et des engrais d'origine chimique ainsi qu'un meilleur équilibre entre cultures et élevage sont visés. Pendant cinq ans, même s'ils se forment trois semaines par an et réalisent des voyages d'études, c'est tous les jours qu'Hervé et sa femme apprennent par les réussites et quelques échecs. Selon Hervé Bailleul «*en bio, il faut agir ponctuellement, être précis techniquement et très polyvalent.*» Un des défis à

relever, en plus de la maîtrise des cultures bio, était d'atteindre l'autonomie alimentaire du troupeau. Pour cela, il a fallu réapprendre «*à faire manger de l'herbe aux animaux*». C'est désormais chose faite: la prairie représente plus de 60% de la surface agricole utile de l'exploitation qui occupe aujourd'hui 82 ha (pour 14 ha de prairie dans leur système précédent) avec un assolement construit à partir des besoins des animaux. La diversité des cultures, l'introduction de légumineuses et une rotation de douze ans permettent le maintien de la fertilité des sols et limitent le développement des adventices. L'achat d'amendements est fortement limité par l'utilisation du compost, fruit de la complémentarité entre l'élevage et les cultures. Aujourd'hui, la valorisation du lait en bio et la vente directe couvrent bien les besoins de la famille dont les appréhensions initiales se sont dissipées. Récemment, ils ont même embauché leur fils en vue de la succession. L'histoire continue...

Eugénie Grave
(Civam Nord-Pas de Calais)

L'engagement militant dans l'agriculture paysanne

Installé depuis 1975 dans le Maine-et-Loire, Raymond Penhouet est producteur de lait sur une petite exploitation de 53 ha dont plus de la moitié sont occupés par des prairies. Il produit 165 000 litres de laits avec ses 27 Monthéliardes. Il s'est engagé très tôt dans la réflexion sur ses pratiques en privilégiant la recherche d'un maximum d'autonomie afin de maintenir son exploitation de petite dimension. Aujourd'hui, il valorise au maximum l'herbe de ses prairies en limitant les apports extérieurs et en adoptant des pratiques les plus respectueuses possibles de l'environnement.

«*Dans mon département, les travaux autour de l'agriculture durable ont été initiés par des militants de la Confédération*

paysanne (au sein de l'association « Vivre au pays », du réseau Fadear) et j'ai choisi de m'engager avec eux. Cela m'a permis d'évoluer dans mes pratiques agricoles et de démontrer concrètement que les alternatives que nous proposons sont viables pour les paysans et efficaces pour préserver l'environnement. J'ai choisi de m'impliquer au sein d'une association liée à un syndicat car je pense qu'il faut aller au-delà des questions techniques et de la réflexion pour faire évoluer l'agriculture. Si on veut que le projet soit soutenu par les pouvoirs publics et qu'il soit repris par un maximum d'acteurs agricoles, il faut qu'il se fasse en lien avec un syndicat. Cet engagement permet d'échanger avec d'autres, de mettre en commun nos résultats, nos réflexions et de

partager nos expériences afin de faire évoluer nos pratiques. Pour moi, il s'agit vraiment d'un enrichissement mutuel, chacun apporte des choses. À une échelle plus globale, j'attends que les pratiques alternatives que nous mettons en oeuvre soient reprises au niveau politique, c'est pour cela que je m'engage, pour montrer que d'autres voies que le modèle « dominant » sont possibles et viables.»

Aujourd'hui, à l'heure de la transmission de son exploitation, Raymond a déjà trouvé un reprenneur, signe que les exploitations en démarche agriculture paysanne ont un bel avenir.

Propos recueillis par
David Guyon (Fadear)

Des labels à la pelle

Aux côtés des (nombreux) labels et appellations officielles apposés aux produits alimentaires se développent des systèmes participatifs de labellisation regroupant producteurs et consommateurs.

Qui ne sait jamais perdu dans le foisonnement de labels, logos et appellations : AB, CE, AOC, AOP, IGP, IG¹..., qui mettent en avant les qualités de tels ou tels produits alimentaires face aux produits conventionnels ? Cette multiplication, censée répondre aux demandes croissantes de garantie et de traçabilité du consommateur, sème parfois la confusion. Les produits issus de l'agriculture durable, eux, ne sont toujours pas visibles.

Il n'existe aujourd'hui ni marque ni logo définissant l'agriculture durable, dans son sens le plus global. Qu'elle soit économe ou paysanne, elle se définit par un ensemble de pratiques agricoles, de réflexions et de valeurs. Pour le producteur, il s'agit de choisir les techniques les mieux adaptées afin de satisfaire à la fois aux exigences des citoyens, des consommateurs (l'environnement, la qualité des produits, la vie des territoires) et aux siennes (revenu, conditions de travail, etc.). L'agriculture durable s'est inscrite depuis sa création dans une démarche de progrès pour les producteurs, un cheminement global pour amener

l'exploitation à progresser sur les aspects économiques, environnementaux et sociaux. Un cadre trop figé serait contraire à cette notion difficile à définir dans un cahier des charges, à la différence de celui définissant l'agriculture biologique où il s'agit d'indiquer ce qui est autorisé ou interdit (par exemple l'interdiction d'utiliser des pesticides de synthèse). D'autre part, un grand nombre d'éléments qui définissent l'agriculture durable ne sont pas quantifiables : comment évaluer l'intégration de la ferme dans le développement local, sa transmissibilité ou la qualité d'un produit ? Alors, difficile encore aujourd'hui de savoir si l'agriculture durable pourrait mieux se valoriser au moyen d'un cahier des charges fixe, dont l'adhésion serait visualisée par un logo.

GARANTIE PARTICIPATIVE

Des initiatives ont été engagées pour construire de nouvelles formes de marché et de relation avec les consommateurs basées sur la proximité et la confiance réciproque. Ainsi, les associations Insertion et terroirs² dans le Rhône et Les Défis ruraux³ en Haute-Normandie ont mis en place des systèmes de garantie participatifs entre producteurs et consommateurs ayant choisi de réfléchir ensemble à un autre mode de fonctionnement. Ces initiatives de « systèmes participatifs de garantie » s'appuient sur des expériences similaires menées dans plusieurs pays d'Amérique du Sud (voir encadré) ou en Europe par Nature et Progrès.

L'association Insertion et terroirs a choisi de sélectionner ses producteurs pour la livraison de paniers à partir de la charte de l'agriculture paysanne qui définit un certain nombre de critères à respecter pour les producteurs. À partir d'une première évaluation sur sa ferme, le producteur va s'engager à faire évoluer



Dans le cadre de l'opération « Les bons repas de l'agriculture durable », Marie-Claude Bernard, productrice d'agneau bio explique ses pratiques agricoles et répond aux questions des membres de la commission d'éthique et des responsables de la restauration collective.

ses pratiques pour mieux répondre aux objectifs de la charte. Cette évaluation s'accompagne d'échanges avec les consommateurs et de journées de formations. De son côté, l'opération d'approvisionnement de la restauration collective « Les bons repas de l'agriculture durable » menée par les Défis Ruraux s'appuie sur le diagnostic de durabilité IDEA⁴ et un comité composé de cuisiniers, parents d'élèves, responsables associatif, experts en agriculture, etc. Elle donne un agrément de deux ans aux producteurs souhaitant livrer les cantines scolaires. De leur côté, ces derniers s'engagent à évoluer vers des pratiques plus durables, sous peine de non reconduction de leur agrément.

Ces systèmes permettent aux producteurs et aux consommateurs de tisser de nouvelles relations fondées sur une confiance réciproque. Les producteurs valorisent ainsi leurs produits sans remettre en cause la notion de progression dans la démarche et les consommateurs s'assurent d'avoir des produits locaux de qualité dont la production va dans le sens du respect de l'environnement. Ces nouvelles formes de relation peuvent impulser et accompagner l'amélioration des pratiques agricoles vers une plus grande pérennité économique des exploitations, la préservation de l'environnement et la qualité des produits.

David Guyon (Fadear),
Nathalie Colin (FNCivam)

crédit photo :
Défis ruraux

Le concept de Système participatif de garantie (SPG) est apparu à la fin des années 1990, chez les producteurs de l'État de Rio Grande do Sul (Brésil) qui utilisaient la certification participative afin d'obtenir plus de crédibilité auprès des consommateurs des villes. Selon l'IFOAM (International foundation for organic agriculture), « les SPG sont des systèmes d'assurance qualité ancrés localement. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances ». Les SPG se fondent sur l'idée que ceux qui peuvent le mieux vérifier si un agriculteur a des pratiques « écologiques » ce sont les producteurs voisins et consommateurs qui vivent sur le même territoire.

1. AB : Agriculture biologique, CE : Commerce équitable, AOC : Appellation d'origine contrôlée, AOP : Appellation d'origine protégée, IGP : Indication géographique protégée, IG : Indication géographique.

2. www.audeuxpas-deschamps.com

3. www.defis-ruraux.fr ou www.repas-durables.fr

4. La méthode des Indicateurs de durabilité des exploitations agricoles est un outil de diagnostic qui intègre des échelles agro-écologique, socio-territoriale et économique pour apprécier, à l'aide d'indicateurs chiffrés, les forces et faiblesses des systèmes de production.

Quelle visibilité des agricultures alternatives dans les formations agricoles ?

Parler d'agriculture durable dans l'enseignement agricole et y présenter le travail des réseaux de développement agricole « alternatifs » n'a jamais été aussi facile. Pourtant, leurs résultats restent trop peu valorisés.

Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche affiche depuis un certain temps une politique volontariste pour que l'enseignement agricole évoque *via* les formations initiales et continues l'agriculture durable. Que ce soit en BPREA, BTS ou BAC professionnel, les référentiels exigent que les agricultures alternatives et durables soient traitées et fassent l'objet d'une évaluation dans le cadre de l'acquisition du diplôme. Les équipes pédagogiques, si elles le souhaitent, peuvent approfondir le sujet par le biais de modules complémentaires. C'est ainsi par exemple, que certains CFPPA proposent des cycles « produire en AMAP ». Pour mettre en œuvre ces modules, les équipes pédagogiques utilisent souvent des visites de terrain et des interventions extérieures des réseaux membres d'InPACT. C'est par le biais de ces études de cas concrets que les pratiques en agricultures durables sont identifiées.

Cependant, la situation n'est pas la même dans tous les départements. La reconnaissance des réseaux alternatifs et des agricultures qu'ils accompagnent est liée au paysage agricole politique et aux systèmes de production en place ainsi qu'aux sections présentes dans les établissements. À cela s'ajoute un effet « culture » de l'établissement, des équipes pédagogiques et des formateurs. Il existe en effet un historique

dans les lycées agricole et dans la formation des enseignants vers l'agriculture conventionnelle. Par exemple en Dordogne, terre de diversification, il sera plus facile à travers les visites d'étudier la durabilité car le terrain s'y prête.

QUESTION DE RÉFÉRENCES

Mais la visibilité des réseaux ne veut pas dire réelle collaboration. La coopération est le plus souvent due aux personnes qui ont une volonté de travailler ensemble, sans directive particulière de leur structure respective et réelle communication autour des actions réalisées. En effet, il existe souvent un problème de représentation des systèmes alternatifs dans les conseils d'administration des établissements scolaires agricoles dont la composition est souvent « conforme » aux élections des Chambres d'agriculture, ce qui ne favorise pas la prise en compte des systèmes durables. D'autre part, les épreuves d'acquisition des diplômes (ex BTS ACSE) se déroulent la plupart du temps sur des exploitations supports en système conventionnel. Les étudiants qui seraient formés sur des systèmes alternatifs pourraient être

pénalisés lors des épreuves pratiques d'examen, par manque de références des professionnels plutôt orientés vers une agriculture conventionnelle.

Mais les réseaux agricoles alternatifs doivent également être plus actifs dans la diffusion de leur travail s'ils veulent que leur expérience soit reprise par l'enseignement agricole. Ce travail passe entre autre par la création de partenariats avec l'enseignement et la recherche pour élaborer des référentiels techniques, économiques et environnements

Les étudiants formés sur des systèmes alternatifs peuvent être pénalisés lors des examens, par manque de références des professionnels orientés vers l'agriculture conventionnelle

propres aux systèmes d'exploitation alternatifs, une forte implication dans les formations pré-installation auprès des CFPPA ainsi qu'une réelle politique de communication auprès des équipes pédagogiques. Les lycées agricoles n'ont pas pour mission de privilégier

un système de production plus qu'un autre, il existe donc des marges de manœuvre pour que les agricultures durables trouvent leur place dans l'enseignement agricole, sans oublier l'enseignement supérieur et la recherche¹ qui ne leur concède encore qu'une petite place.

Alain Daneau (FNCivam)

1. cf. la postface rédigée par Christian Mouchet de *Une agriculture pour le XXI^e siècle : Manifeste pour une agriculture biologique*, Matthieu Calame - 2007 - éditions CLM.

Dossier réalisé en partenariat et avec le soutien financier du collectif InPACT (Initiatives pour une agriculture citoyenne et territoriale), qui regroupe les réseaux de développement agricole FADEAR, FNCIVAM, AFIP, FNAB, RAD et InterAFOCG



Ce dossier est tiré du numéro 382 de la revue *Transrural initiatives*.

Portée par des mouvements associatifs d'éducation populaire à vocation rurale (l'AFIP et les CIVAM), *Transrural initiatives* apporte tous les 15 jours un éclairage de l'actualité agricole et rurale en privilégiant les réalités de terrain. Expression militante et alternative, elle tend à prendre en compte la pluralité des analyses et des points de vue.

Revue associative, *Transrural* s'appuie sur un comité de rédaction composé d'acteurs du développement rural (animateurs, militants associatifs).

Sans publicité, la revue vit en partie grâce aux abonnements. Alors, si vous avez apprécié ce dossier n'hésitez pas à demander deux numéros gratuits afin de découvrir la revue sous son format entier. Et si cela vous a plu... **abonnez-vous !**

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Profession :

Je m'abonne seul à *Transrural Initiatives* (pour un an, 24 numéros)

Je m'abonne en groupe et souscris abonnements.

La revue est expédiée à chaque personne dont la liste des adresses est jointe. Au terme de l'abonnement, je recevrai une lettre de relance pour tout le groupe.

Je désire découvrir la revue et je m'abonne pendant 3 mois pour 15 € (6 numéros).

Je verse la somme de euros à l'ordre de l'ADIR, 2 rue Paul Escudier - 75009 Paris.

Je désire une facture.

4 à 10 abonnements 35 € l'unité
+ de 10 abonnements 30 € l'unité

Individu : 44 € - Etudiant, chômeur : 35 € - Institutions : 72 € - Soutien : 100 €

ABONNEMENT